

BRIGADE DES STUPEFIANTS INADMISSIBLE !

Encore un bel exemple de franchissement de ligne rouge.

Avant à la D.R.P.J, et notamment « AUX STUPS », on privilégiait la qualité des affaires à la quantité, mais ça c'était avant !!...

Aujourd'hui il suffit qu'un cycliste en promenade s'affole un peu et on oublie le protocole BSP !



ALLO, DES RENFORTS, VITE !
ON A TROUVE LA « NOUVELLE
FRENCH CONNECTION »

Des résultats dérisoires et qui pourtant ont nécessité l'engagement des collègues de la permanence et de l'astreinte.

**Est-ce là le nouveau
cadre d'emploi de la BSP ?**

« On » déclenche deux opérations :

« WEEK-END DU 13/10/2018 :

**14 GAV 21 CACHETS D'ECSTASY,
8GR DE CANNABIS.**

WEEK-END DU 19/10/2018 :

**13 GAV, 3GR DE CANNABIS
ET 90 CACHETS D'ECSTASY ».**

PRECURSEUR, L'UNSA POLICE AVAIT DÉJÀ INTERPELLÉ LE PRÉFET SGA, PRÉSIDENT DU DERNIER CTI PP DU 02/10/2018 SUR LA RÉGLEMENTATION ET L'APPLICATION DU RÉGIME D'ASTREINTE À LA PJ.

IL DEVIENT URGENT QU'UNE CLARIFICATION SOIT FAITE SUR CE SUJET !

LA SECTION LOCALE

en C.A.P.
VOTE



**AGIR POUR
NOTRE AVENIR**



en C.T.
VOTE

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

COMITÉS TECHNIQUES

C'EST DU 30/11 AU 06/12 ET C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !